

## LE FONCTIONNEMENT

- L'ESA intervient à domicile sur prescription médicale auprès de personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée au stade léger ou modéré.
- Financement par l'Assurance maladie.
- 15 séances sur 3 mois (renouvelable l'année suivante).
- Durée d'une séance environ 1 h.

## CAPACITE D'ACCUEIL

10 places avec une file active de 30 patients.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée diagnostiquée, au début de la maladie (stade léger ou modéré).
- Résider sur les secteurs d'Allauch, Plan de Cuques ou Septèmes les Vallons.

## L'EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER

du Centre Hospitalier d'Allauch

Travaille en collaboration avec

LES MEDECINS GENERALISTES  
LES MEDECINS SPECIALISES  
LE RESEAU DE SANTE TERRITORIAL  
DU CANTON VERT

LES CCAS ET LES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
L'ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER de la  
MAISON DE RETRAITE B. CARRARA  
LES ACCUEILS DE JOUR PERIPHERIQUES

### Les Secteurs d'intervention

ALLAUCH  
PLAN DE CUQUES  
SEPTEMES LES VALLONS

## CONTACT

Chemin des Mille écus - BP 28  
13718 Allauch Cedex

Véronique MILLOCHAU : Infirmière Coordinatrice  
Sarah GARRIDO : Psychomotricienne

☎ **06.61.83.92.97**  
☎ 04.91.10.46.20  
Secrétariat SSIAD  
☎ 04.91.10.46.98  
Fax : 04.91.10.46.36



Centre  
Hospitalier  
d'Allauch

*Service de soins infirmiers à domicile*

**Equipe**  
**Spécialisée**  
**Alzheimer**

*Soins d'accompagnement à domicile destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.*

## LES MISSIONS

- Favoriser le maintien à domicile des patients autour d'un plan de soins individualisé.
- Guider et orienter les patients dans les actes de la vie quotidienne afin de préserver leur autonomie.
- Solliciter et renforcer les compétences de la personne.



- Valoriser le patient dans ses initiatives et ses actions.
- Aider l'aidant à améliorer ses compétences (communication verbale et non verbale, éducation thérapeutique).
- Agir sur l'environnement des personnes permettant d'améliorer leur potentiel cognitif, moteur et sensoriel.

## L'ÉQUIPE

- L'infirmière coordinatrice :
  - Coordonne les interventions et les actions de l'équipe.
  - Réalise un bilan de situation et un suivi des patients.
  - Propose un programme de consultation en soins infirmiers pour les aidants (éducation et conseils en matière de santé).
- La psychomotricienne :
  - Réalise une évaluation géro-psycho-motricienne.
  - Oriente et délègue aux ASG les activités d'accompagnement et de réhabilitation.

- L'Assistante de Soins en Gériatrie (ASG) :
  - Réalise les soins d'accompagnement et de réhabilitation sur la base des objectifs définis dans le plan de soins.

## LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

1. Prescription médicale établie par le médecin traitant ou le médecin spécialisé de **15 séances de soins d'accompagnement et de réhabilitation**.
2. Prise de contact avec le service.
3. Visite de pré-admission avec l'infirmière coordinatrice et la psychomotricienne chez la personne en présence de l'aidant principal.
4. Evaluation géro-psycho-motricienne par la psychomotricienne.
5. Mise en place du Plan de Soins Individualisé avec définition des objectifs et des actions.
6. Réalisation des séances par l'équipe.
7. Bilan final au domicile en équipe et en présence de l'aidant principal.